

## Compte-rendu de la réunion de la réunion publique du 18 octobre 2023 en mairie de Thueyts

Concertation publique sur le projet de sécurisation du virage de la Teyre  
sur la RN102

### Informations pratiques

#### Intervenants à la tribune

- Madame Maryline REVOL, adjointe à la cheffe de pôle opérationnel Est
- Madame Valentine DARRIEUS, responsable d'opérations routières au pôle opérationnel Est Service Mobilité Aménagement Paysages DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur Eric COSTE, responsable territorial Ardèche et Haute-Loire, Direction Interdépartementale des Routes Massif central

Etaient également présents :

- Monsieur Pierre CHAPUIS, maire de la commune
- Madame Mireille Jourget, garante

#### Animation de la réunion :

Jean-Yves Deruyter, MD Conseil et associés

**Public** : 32 personnes

**Durée** : 1H30, de 18H10 à 19H40

### Mot d'accueil et présentation du projet

Monsieur Chapuis accueille le public et remercie l'ensemble des personnes présentes de s'être déplacées. Il précise que le projet est attendu depuis de nombreuses années par la population, pour lever un point noir de la RN102. Il remercie également les élus locaux et le député qui se sont engagés pour ce projet.

Monsieur Deruyter présente le déroulé prévu de la réunion et les intervenants.

Madame Revol présente rapidement la DREAL, service déconcentré de l'Etat, puis le contexte du projet : la RN102.

Madame Darrieus explique ensuite le principe de la concertation publique, son déroulé et le dispositif en place pour informer le public et recueillir les expressions.

Madame Jourget présente alors son rôle de garante, tiers indépendant, qui s'assure du bon déroulement de la concertation.

Madame Revol et Madame Darrieus expliquent ensuite de manière détaillée le projet de sécurisation du virage de la Teyre : le diagnostic établi, les objectifs à atteindre, les enjeux, les

5 scénarios présentés à la concertation, l'analyse comparative de ces scénarios et enfin les prévisions de calendrier et de financement du projet.

## Temps d'échange – questions / réponses

**Q1** Une habitante du hameau de la Teyre souhaite savoir d'où partira la limitation de vitesse pour le virage ? Elle espère que le hameau en bénéficiera. Elle estime que la vitesse actuelle est trop élevée, ce qui entraîne des coups de frein dans le virage.

### Réponse

*Madame Revol indique qu'aucune réponse ne peut être donnée aujourd'hui. Elle dépendra du scénario retenu et d'études techniques plus avancées. Elle entend cependant la demande que le hameau soit intégré dans la zone de limitation de vitesse.*

**Q2** L'ancien maire de Thueyts, Daniel Teston, explique qu'il a passé 23 ans de mandat sur 25 à travailler sur ce projet et attendre la sécurisation du virage. Il espère que, cette fois, le projet va se concrétiser. Il rappelle le trafic extrêmement important sur cette route, il estime la population locale délaissée et trouve inadmissible que le virage ne soit pas encore sécurisé.

*Cette contribution n'appelant pas de réponse, il n'en a pas été fait en séance.*

**Q3** Le propriétaire des terrains en contrebas du virage explique qu'il sera impacté par les scénarios 3 et 5 : la proximité d'un axe routier est une nuisance pour les riverains et aura un impact économique sur son activité (gites). Cependant, il indique qu'il n'ira pas à l'encontre d'un projet de bien commun. Il rappelle néanmoins l'importance de considérer l'humain et le développement du hameau dans les projets techniques. Il évoque la maison d'une dame qui a été déconstruite en 2013. Cette destruction avait été justifiée par la prévision de travaux en extérieur du virage. Il s'étonne aujourd'hui que l'on puisse proposer un projet en courbe intérieure. Il estime enfin que la création d'un ouvrage d'art serait une verrue pour le paysage.

*Cette contribution n'appelant pas de réponse, il n'en a pas été fait en séance.*

**Q4** Un industriel local revient sur les conditions de circulation pendant les travaux, et en particulier pour le scénario 4 : la fermeture totale de la route. Il explique que ce scénario est insoutenable pour son activité professionnelle. Il ajoute que de nombreux convois exceptionnels transitent par cet axe.

### Réponse

*Monsieur Coste précise que l'on parle de microcoupures dans la majeure partie des scénarios, et que, tant que faire se peut, elles auront lieu de nuit. Il a bien conscience qu'établir une déviation est très compliqué et onéreux pour les professionnels et confirme que la solution technique du scénario 4 impose une coupure totale.*

*Madame Revol précise que les scénarios présentés sont les différentes solutions techniques possibles. Les études d'impacts n'ont pas été approfondies à ce stade et aucune déviation précise n'a été envisagée pour le moment. Il faut attendre le choix du scénario.*

**Q5** L'exploitant du camping du Pont Mercier, sur la route du Pont du Diable, souhaite savoir si un comptage des véhicules a déjà été fait sur cette même route, en période estivale. Il souhaite également savoir comment sera sécurisé l'accès à la route du pont du Diable dans le virage. Il souhaiterait une chicane qui permettrait de sécuriser l'accès qui est particulièrement accidentogène.

## Réponse

*Madame Revol indique qu'il n'y a pas eu de comptage fait à ce niveau. Il sera fait au moment des études. De même, l'accès à la route du pont du Diable n'a pas encore été étudié à ce stade mais la proposition de chicane est notée.*

**Q6** Une habitante de Barnas, riveraine de la RN102, constate que les véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse. Elle entend les camions passer dès 3h du matin sur la route, estime qu'il y en a de plus en plus et pense que le chiffre de 8000 véhicules par jour à emprunter la route est sous-estimé.

*Cette contribution n'appelant pas de réponse, il n'en a pas été fait en séance.*

**Q7** Une personne évoque la sécurité des piétons et des randonneurs notamment : il n'y a pas de trottoir et il est assez dangereux de traverser le virage pour aller vers la route du pont du Diable. Au vu des enjeux touristiques du secteur, il lui semble nécessaire de traiter la question de la sécurité des piétons et des cyclistes et d'éviter que l'aménagement, en permettant une vitesse excessive, entraîne des dommages aux habitations. De même, elle note le manque de place pour se garer et se demande si cette question d'urbanisme sera abordée dans le cadre des travaux.

## Réponse

*Madame Revol indique que l'intérêt de cette concertation est d'entendre ces questions et besoins évoqués et de les prendre en compte dans les réflexions. Des solutions ne pourront pas forcément être données à tout mais les demandes sont toutes entendues.*

**Q8** Le maire de Lalevade-d'Ardèche, également vice-président pour les mobilités de la Communauté de communes Ardèche des sources et des volcans explique que le nouveau PLUi prévoit un chemin de randonnée dans le virage de la Teyre qui passera sous le bâtiment existant. Concernant le projet, il estime qu'il est urgent d'agir, d'autant plus, en vue de l'augmentation de trafic que va entraîner la déviation du Teil. Il évalue que les travaux ne commenceront pas avant 2025, ce qui va créer des désagréments. Selon lui, il faut que le timing des travaux soit en phase avec celui des autres aménagements. Il compte sur des engagements fermes de l'Etat dans ce projet pour que l'opération se fasse dans un délai raisonnable. Il pense que la population locale mérite d'être enfin entendue, au même titre que tous les contribuables français, d'autant que le territoire ne bénéficie ni d'autoroute, ni de chemin de fer. Il estime que le budget demandé n'est pas si élevé et devrait être trouvé sans trop de difficulté.

## Réponse

*Madame Revol précise que, pour l'instant, le projet n'est pas financé. Elle note que les élus du territoire sont très actifs et engagés (le comité RN102 en est un exemple). L'une des options de financement est le Contrat de plan Etat-Région. Si le projet y est inscrit, les choses avanceront.*

**Q9** L'ancien maire de Thueyts indique que l'espace disponible pour les piétons a été, au fur et à mesure du temps, diminué par un caniveau et par l'élargissement de la route. Il estime que l'administration n'est pas assez à l'écoute du terrain.

*Cette contribution n'appelant pas de réponse, il n'en a pas été fait en séance.*

**Q10** Une personne s'interroge sur le scénario 5 et la place et la sécurité des piétons, dans un contexte de vitesse augmentée.

*Il n'a pas été fait de réponse en séance.*

**Q11** Un habitant de Thueyts souhaite connaître le taux d'accident sur le virage de la Teyre.

### **Réponse**

*Madame Revol indique ne pas avoir de chiffres exacts, mais que l'on connaît la nature des accidents, limitée à du matériel, sans doute en raison de la dangerosité du virage. Cette nature ne permet pas d'avoir des chiffres précis, puisque les constats amiables ne sont pas comptabilisés.*

*Madame Darrieus ajoute que les accidents corporels sont probablement évités de peu et indique qu'un des enjeux du projet sera de créer un aménagement du virage, qui permettrait une vitesse de circulation plus élevée, sans entraîner d'augmentation de l'accidentologie. Les études techniques devront trouver un bon compromis aux diverses attentes et usages.*

**Q12** Une personne demande pourquoi il n'y pas de panneau de signalisation dans la montée de la Gravenne indiquant la proximité d'un rétrécissement. Elle pense que ce serait une action de prévention, en particulier pour les gens qui ne connaissent pas les lieux, peu coûteuse.

### **Réponse**

*Monsieur Coste estime qu'un panneau ne changerait pas le comportement des conducteurs. Il précise qu'un panneau coûte 200 euros pièce. Selon lui, ce sont davantage les incivilités qui provoquent des accidents, avec des camions qui forcent le passage et leurs remorques qui heurtent le parapet. Il rappelle la règle de sécurité routière qui donne la priorité aux véhicules montant.*

**Q13** Une personne s'interroge sur la méthode et les critères pour choisir le scénario parmi les cinq proposés : est-ce le prix ? La sécurité ?

### **Réponse**

*Madame Revol indique que, lors du dernier comité de pilotage de la RN102, les membres du comité ont fait part de leur préférence pour le scénario n°3, par rapport à ses critères économiques, techniques et de sécurité. Son coût, notamment, a été estimé raisonnable, et rendant le projet plus « finançable ». Cependant, la concertation actuelle contribuera aussi au choix final du scénario.*

**Q14** Un intervenant demande ce que deviendra le pont actuel dans le cas du scénario 3. Il évoque l'idée d'y installer un parking.

### **Réponse**

*Si le scénario 3 était choisi, Madame Revol répond que la réflexion devra être engagée avec la commune ou la communauté de communes sur le devenir de ce pont. Pour la DREAL, il deviendra un délaissé routier mais il est effectivement possible de réfléchir à un nouvel usage.*

**Q15** Monsieur le Maire de Thueyts indique qu'il est d'accord avec l'ancien maire sur l'urgence de sécurisation du virage, il parle d'une épine dans le pied de la RN102 qu'il faut retirer rapidement maintenant. Concernant le pont dans le cas du scénario 3, il estime l'idée d'un parking faisable.

*Cette contribution n'appelant pas de réponse, il n'en a pas été fait en séance.*

**Q16** Un intervenant demande qu'on évite de prévoir les travaux pendant l'été.

**Réponse**

*Madame Revol indique que ce sera en effet une contrainte forte pour établir le planning des travaux.*

**Q17** L'ancien maire de Thueyts estime que la réfection des routes est aujourd'hui mal faite : trop de petites interventions sur le revêtement qui rendent la route très inconfortable. Il rappelle que cette route est surchargée et accidentogène et appelle à un investissement conséquent.

**Réponse**

*Monsieur Coste explique que faire des enrobés complets des routes tous les dix ans est impossible, financièrement parlant. Ils sont donc réalisés par étape. Monsieur Coste précise que, cette année, en Ardèche, des enrobés et des réparations au niveau des ouvrages d'art - ces derniers sont très nombreux dans le département - ont bien été réalisés.*

**Q18** Un intervenant demande qu'à l'occasion de cet investissement, la sécurisation du hameau et des piétons ne soit pas oubliée.

Cette contribution n'appelant pas de réponse, il n'en a pas été fait en séance. La réponse à la question Q7 apporte des éléments de réponse.

**Q19** Une autre demande à ce que le plan d'urbanisme soit mis en cohérence avec le projet, notamment pour la place et la sécurité des piétons.

Cette contribution n'appelant pas de réponse, il n'en a pas été fait en séance.

En conclusion, Madame Revol remercie les participants d'être venus à la réunion. Elle indique que la concertation en est à son début et que tout le monde peut donner son avis ou poser des questions via les moyens mis à disposition, jusqu'au 17 novembre. Le projet sera d'autant plus affiné qu'il y aura des avis ou des demandes exprimés.

Fin de la réunion.